



Réforme Blanquer de la voie pro

Quel impact sur l'enseignement professionnel ?

La CGT est la première confédération syndicale de France.

Dans l'enseignement public, la CGT, c'est la CGT Educ'action.

Enseignant-es, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, AESH, personnels de santé ou des services sociaux, personnels de labo, titulaires, non-titulaires, stagiaires... tou-te-s ensemble nous construisons une école qui forme et émancipe.

Rejoignez-nous !

Ensemble nous pouvons lutter contre des réformes qui dégradent constamment le Service public d'Éducation et qui dégradent donc nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves.

UN CHANTIER À HAUTS RISQUES !



**La CGT, c'est l'intérêt de la voie Pro et des PLP !
Se mobiliser pour la défense de l'enseignement professionnel : une nécessité !**

Lundi 28 mai, le ministre de l'Éducation nationale a présenté ses mesures pour la « revalorisation de la voie professionnelle ». Même si beaucoup de questions restent encore en suspens et doivent faire l'objet de discussions ultérieures, d'ores et déjà toutes et tous peuvent faire le constat alarmant d'une attaque de la voie professionnelle scolaire. Pour ce qui est de l'Enseignement Professionnel c'est une dégradation sans précédent.

Une déspecialisation professionnelle:

Le regroupement de plusieurs spécialités professionnelles en classes de seconde à orientation progressive, à la rentrée 2019, dans une quinzaine de familles de métiers entraînera une déspecialisation des baccalauréats professionnels. En même temps, il faudra prendre en charge la mixité des publics et l'alternance des parcours. C'est une dévalorisation de l'enseignement professionnel au prétexte d'améliorer le parcours d'orientation de l'élève. C'est rendre encore plus difficile la recherche des PFMP. C'est aussi la suppression massive de postes à venir, comme c'est déjà le cas avec le bac Gestion-Administration.

Une réforme des référentiels:

Corolaire à cette déspecialisation, les référentiels professionnels vont être réécrits, « pour répondre aux mutations technologiques et organisationnelles des métiers », établissant « la base de compétences professionnelles communes ». Les collègues de SN et de MELEC dont les référentiels viennent d'être modifiés apprécieront d'avoir travaillé pour rien!

Une baisse des enseignements disciplinaires:

Les volumes horaires dédiés à l'enseignement professionnel diminuent en Bac Pro et s'ils semblent se maintenir en CAP c'est en trompe l'œil car:

- Disparition de la PSE en CAP (68h) et en Bac Pro (84h) qui n'apparaît plus en tant que discipline à part entière car aucun volume horaire prévu.
- Disparition de l'éco-gestion en Bac Pro (84h)
- Apparition de la co-intervention qui représente 165h (16%) en CAP et 128h (10%) en Bac Pro. Cette co-intervention imposée et non-choisie sur projet, sans temps de concertation prévue entrainera un alourdissement de la charge de travail.
- Apparition du chef d'œuvre pour 108h (9%) au détriment du temps réservé aux contenus disciplinaires. Sans présumer des textes à paraître on peut raisonnablement s'interroger sur la pertinence du chef d'œuvre dans certaines formations comme celles du tertiaire ou de l'ASSP.

A l'inverse de ces annonces, la CGT est convaincue que l'avenir de l'enseignement professionnel nécessite un plan d'investissement d'ampleur !